

Je devais débiter mon intervention par Monsieur le Ministre, mais ce dernier n'a pu être présent. Je suis cependant persuadé que Monsieur l'Ambassadeur LEYSSENE le lui transmettra. S'il avait été là, il aurait retrouvé dans mon intervention quelques idées qu'il avait initié, il n'y a pas si longtemps...

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des collectivités régionales et départementales,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Secrétaire général de la COI,
Monsieur le Président du CES de Mayotte, mon cher Abdou,
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique et social,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais au préalable remercier Monsieur l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien pour la confiance dont il m'honore en me demandant d'évoquer devant vous un sujet qui me passionne : la coopération régionale et plus particulièrement d'évoquer des pistes pour savoir si cette dernière peut être une réponse à la crise que nous traversons.

Ouverture économique et développement régional : la coopération régionale, une réponse à la crise ? Telle est la question posée. Elle est à la fois simple et compliquée. Simple et compliquée, car au cours de ces derniers jours, la plupart des participants ici présents y ont apporté des réponses. Compliquée aussi, car la traiter en quelques minutes de manière pleine et entière est une gageure.

D'abord, un mot sur la crise que notre île, nos îles traversent. Crise soit dit en passant, qu'elles ne sont pas seules à subir : nous ne sommes pas seuls au monde, ni isolés de lui. Nous n'en avons d'ailleurs pas fini, car la plupart des experts ne sont pas optimistes et repoussent d'année en année sa date de sortie. Un temps prévu pour la France et l'Europe en 2012, puis 2013, ce serait maintenant pour 2014.

Par ailleurs, les pays émergents, les BRICAS qui faisaient rôle de moteur ces dernières années, sont à leur tour atteints ; leur croissance fléchit nettement alors que les taux d'inflation augmentent – c'est le cas de la Chine et de l'Inde – et ils commencent eux aussi à prendre des mesures de redressement devant la montée des mécontentements. Cette baisse de croissance, au regard de celle que nous avons, peut-être considérée comme relative, quoique...

D'un autre côté, des pays d'Afrique, souvent à nos portes, sont dans une dynamique inverse et connaissent un essor important, un véritable boom.

Voici trop rapidement et sûrement imparfaitement tracée la situation de zones qui nous intéressent ou pourraient nous intéresser. Car ce qui se passe chez eux pourrait avoir des conséquences chez nous...

Pour en revenir à nos Outre-mer (qualificatif que nous revendiquons au CESER de la Réunion depuis des années), il me semble nécessaire de rappeler – comme d'autres l'ont fait avant moi et bien mieux que moi - qu'ils font l'objet de déclarations d'intérêt voire d'affection de la part d'un grand nombre de nos responsables politiques nationaux. Quoi que ces derniers temps, on constate que les lobbys non « affectionaux » – excusez ce terme – sont, semblerait-il, de plus en plus actifs : Monsieur le Ministre en sait quelque chose et il a su les contrer... pour l'instant.

Dans le même temps de ces déclarations énamourées et parallèlement, nous avons assisté impuissants au raboutage ou au démantèlement d'outils de soutien concourant au

développement économique de nos régions. Ces actions ont été marquées par une ligne directrice claire : celle de réduire les coûts. Il n'a pas été pris en considération le fait que dans les économies ultramarines, structurellement fragiles, les entreprises et donc la population, souffrent davantage de la crise mondiale, de la crise des finances publiques françaises et des crises sociales que celles de l'Hexagone.

Cette absence de considération, à mon sens – mais aussi en référence à des études, certes anciennes de l'INSEE sur ce sujet – a eu pour conséquence de nombreux soubresauts qui ont secoué nos îles.

Les derniers événements en date sont ceux de 2009 pour l'ensemble des territoires, 2011 à Mayotte et début 2012 dans notre île. À chaque fois de nombreuses réflexions ont eu lieu afin de faire des propositions sur le devenir des Outre-mer et sur leur développement économique et social.

En 2009, des états généraux de l'Outre-mer ont été menés. Le CESER, tout en précisant au préalable qu'il n'y avait pas une seule crise mais une conjonction de crises complexes, a contribué à la réflexion et a fait des propositions.

Ces propositions des territoires ont donné ensuite lieu à un CIOM. Et pourtant, cela n'a pas empêché les rabots de passer de manière comptable sans prendre en considération, ni la situation économique et sociale des Outre-mer, ni les apports qu'ils ont ou qu'ils sont pour la France toute entière et pour l'Europe.

On pense toujours aux Outre-mer, depuis Paris ou Bruxelles, en termes uniquement de coûts et on en oublie les retombées actuelles ou futures qu'elles peuvent avoir pour la France et l'Europe.

Ce lien entre crise, états généraux et coopération régionale méritait d'être précisé, car les états généraux au plan local ont permis de faire émerger des idées intéressantes en ce qui concerne nos relations avec les pays de la zone. Ces idées ont été regroupées et éditées dans un recueil et mis à la disposition du plus grand nombre.

Certains oublient trop souvent à Paris ou à Bruxelles que l'une de nos richesses est de nous trouver en contact direct avec des pays ou des regroupements qui sont en pleine évolution, d'avoir avec ces pays ou ces zones, des liens de peuplement, d'histoire, de culture, voire des liens indicibles qui nous donnent un avantage comparatif non négligeable en termes tant d'attractivité, de curiosité ou de confiance. Cet élément n'est, aujourd'hui, absolument pas pris en considération et exploité.

Nous avons en plus un avantage qu'il ne faut pas oublier : la langue française, mais aussi et le Président du Conseil général de Mayotte l'a dit hier, une pratique de langues peu communes dans l'Hexagone ou en Europe. Cette zone de l'océan Indien, cette communauté de destin où nous sommes, a aujourd'hui plus qu'un avenir, elle est en devenir si chacun veut bien y mettre du sien ; j'en suis intimement persuadé.

Et puis, nous semblons parfois oublier que la COI a une mission confiée par les Nations Unies qui est celle d'animer et de porter les réflexions sur le développement et les problématiques des petits Etats insulaires. Ne sommes nous pas une île ? N'avons nous pas des questionnements sur notre développement ? Ne pourrions nous pas avoir une association sur ces réflexions ?...

Mais revenons à notre territoire réunionnais. Beaucoup de questions sont posées sur son réel intérêt pour sa zone géographique. Cela a été aussi posé ce matin... Beaucoup de choses ont été dites, en particulier que la Réunion tourne le dos à son environnement régional. Cette idée, si elle n'était pas fautive, l'est nettement moins aujourd'hui et sur ce point des actions de communication pour la faire régresser sont nécessaires. Ceci tient aussi du fait que, au cours des

15 dernières années, beaucoup de choses ont été faites pour une évolution des mentalités. Les déplacements des Réunionnais vers les îles proches se sont multipliés et comme pour bien d'autres zones, les rencontres, les échanges permettent de mieux se connaître, de faire tomber les a priori et d'envisager de nouvelles relations.

Par ailleurs, la problématique de l'insertion économique de la Réunion dans sa zone géographique n'est pas nouvelle. Elle a fait l'objet de nombreuses réflexions, rencontres, voire même de rapports qu'ils soient issus de milieux réunionnais, régionaux ou nationaux. On a même fait parfois appel à des experts internationaux pour y réfléchir, voire en parler et proposer des solutions.

Pour notre part au CESER, par deux avis et rapports, nous avons mis en avant les forces et faiblesses de notre île en ce qui concerne la coopération régionale. Elles sont certes institutionnelles et liées à la gouvernance, mais aussi dues en grande part tant au ressenti de la population qu'à notre histoire récente.

Notre Conseil a été également à l'initiative de plusieurs rencontres entre des partenaires de la zone et ce sur des thématiques bien précises.

La première de ces rencontres, au début des années 2000, concernait la mise en contact de différentes personnalités du monde économique ou associatif des pays de la zone afin qu'elles puissent mieux se connaître et échanger sur la notion de co-développement durable.

La dernière en date, en 2010, a été l'occasion pour des représentants du monde économique de la zone, pays de la COI mais aussi certains pays du Sud-Est du continent africain de travailler sur la problématique des échanges commerciaux, voire d'envisager des collaborations, avec pour objectif de déterminer les secteurs les mieux appropriés pour ces échanges, toujours dans un esprit de co-développement durable. Cette réunion s'est tenue sous l'égide de l'OCDE et de son directeur pour les questions régionales, mais pour des raisons diverses et variées, et malgré le soutien de l'OCDE, il n'y a pas pu avoir de suites...

De même, nous avons travaillé sur le dossier des APE à la demande du Président du Conseil régional et fait des propositions, en accord avec le monde économique, sur ce qui étaient appelées à l'époque les listes offensives et les listes défensives, tant pour les marchandises que pour les services.

Par ailleurs, à la demande de Monsieur l'Ambassadeur de France, délégué à la coopération régionale dans la zone de l'océan Indien, de nombreuses réunions de travail se sont faites avec des représentants du monde économique de la Réunion. Elles ont été l'occasion d'échanges, puis d'élaboration de documents à destination de Paris, de Bruxelles ou de la COI. Je voudrais d'ailleurs, sa modestie fût elle écornée, lui rendre un hommage appuyé au regard du travail qu'il a fait. Leurs résultats nous permettront d'avancer plus avant dans la nécessaire et vitale insertion économique de notre île dans son environnement régional.

Ce travail et ces rencontres ont permis par la suite au CESER de participer aux réunions de travail qui ont découlé des décisions du Conseil des ministres de la COI de juin 2010.

Enfin, en tant que Président du CESER de la Réunion, j'ai eu l'occasion de représenter la France-Réunion au Comité de sages qui a fait des propositions pour des orientations stratégiques de la COI, en particulier sur le volet ayant trait aux échanges entre les îles.

Comme vous le constatez, le CESER, n'est pas insensible, ni inactif sur ce dossier de la coopération régionale et des échanges économiques entre ou avec les pays de la zone.

C'est donc un regard de grande satisfaction que nous portons sur ce qui se passe aujourd'hui dans notre île pour notre zone. Même, s'il existe encore des réticences, même si parfois l'urgence du quotidien fait que des acteurs semblent oublier l'extérieur, un grand chemin a été parcouru. Il n'y a qu'à égrener la litanie des manifestations liées au dossier de la coopération régionale pour s'en rendre compte. Certes, on parle de cette semaine, mais ce n'est que la première semaine de novembre, et ce mois s'il pouvait avoir un autre nom, devrait s'appeler celui de l'ouverture de la Réunion vers l'extérieur.

Permettez-moi de citer pêle-mêle des noms d'organismes ou de manifestations qui y ont trait de près ou de loin :

- Intelligence économique,
- AFD,
- Coopération maritime,
- Professions comptables,
- Conférence de coopération,
- Foire internationale des Mascareignes,
- Plantes aromatiques et médicinales,
- Ministres de la COI,
- Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien,
- Comité économique et social européen,
- Comité de coordination FED/FEDER,
- Comité national de suivi des fonds européens,
- Qualitropic et CIRAD,
- Et j'en passe...

Et tout ceci se fait naturellement.

Juste à titre anecdotique. Au moment où se tenait notre rencontre sur le co-développement durable, il y a de cela un peu plus d'une décennie, une exposition de chefs d'entreprise de la zone devait se tenir. Ils venaient présenter leur savoir-faire : ils ont dû plier bagages devant la levée de boucliers de chefs d'entreprises de la Réunion.

Alors oui, aujourd'hui, il y a une prise de conscience de l'importance pour le développement économique et social de notre île de s'ouvrir vers l'extérieur, sur sa zone régionale géographique en particulier. Je le constate encore plus en tant que Président du CESER, lieu où les responsables économiques et sociaux de notre île se retrouvent ; et sur ce dossier, leurs représentants sont largement en accord sur ce principe.

Nous nous trouvons dans un contexte qui a fortement évolué, favorablement, et encore je ne parle pas de toutes les autres initiatives qui vous ont été présentées au cours de ces derniers jours qu'elles viennent du monde institutionnel ou économique.

À la question de savoir si ouverture et coopération régionales sont des réponses à la crise, vous l'aurez compris, les rencontres que nous avons eues tout au long de la semaine montrent bien que cela peut représenter un des éléments de la palette des réponses à la crise que nous vivons, même si des mesures intérieures régionales – réunionnaises – ou nationales sont nécessaires, mais là n'est pas le but de mon intervention.

Dans le même temps, nous nous devons aussi d'être réalistes, et il ne faut pas créer de faux espoirs. En effet, je pense, malgré des attentes de certains, qu'il ne pourra y avoir de réponses à

l'immédiateté et à l'urgence, qu'elles soient économiques ou sociales.

Il s'agit de poursuivre le travail qui est entamé, à le conforter pour récolter ce qui aura été semé, dans les années qui viennent. Et en ce domaine, la notion de temps est plus à l'aune de la décennie qu'autre chose. Mais si nous ne saisissons pas les opportunités d'aujourd'hui, celles de demain ne nous seront plus accessibles ; voire pire, notre développement intérieur a de forts risques de s'effondrer.

Ces opportunités existent et nécessitent cependant un certain nombre de décisions, de mesures et aussi de faire preuve de pragmatisme. Elles doivent aussi devenir le plus rapidement possible opérationnelles.

Comme vous pouvez donc le constater, l'heure du repos n'est pas encore arrivée.

Aussi vais-je me lancer dans quelques suggestions, quelques propositions parfois utopiques ; mais au CESER nous avons l'habitude d'utopies qui parfois se réalisent dont voici deux exemples : le CHU et la cellule de veille sanitaire et épidémiologique...

Beaucoup de mots ou de termes ont été utilisés au cours de ces derniers jours et je m'appuierai sur eux – par ordre alphabétique pour ne pas faire de jaloux – sauf pour le dernier afin de faire cet exercice de propositions :

APE et services : Sachant que le domaine des services est celui qui sera au premier plan de la concurrence internationale, (75 % des services français seront concernés), qu'ils doivent faire l'objet de discussion dans le cadre de la finalisation des APE, il y a nécessité que nous reprenions rapidement nos travaux entamés d'il y a plus de 5 ans. Il y a urgence qu'un point soit fait, Monsieur le Ministre, sur ce dossier avec Bruxelles, mais aussi avec nos entreprises concernées afin d'avoir une réponse concertée et cohérente.

Nous savons qu'il s'agit d'un domaine réservé de la Commission – nous l'avons bien compris lors de nos précédents travaux concernant les marchandises – mais nous aimerions être considérés comme des acteurs plus participatifs et entendus sur ce thème.

Et je constate que même la Commission semble avoir évolué dans sa position, puisqu'elle a associé officiellement pour la première fois la Réunion au séminaire qu'elle a organisé en mars dernier avec les pays de la zone signataire des APE intérimaires.

Coopération, insertion, intégration : Ce n'est pas seulement une question de sémantique.

La coopération est souvent vécue comme de l'aide au développement ; elle n'a pas vraiment un côté gagnant-gagnant que recherchent à minima les chefs d'entreprises.

L'intégration fait peur : elle est synonyme de transfert de souveraineté et réveille de vieux fantômes dans notre île qui est, pour mémoire, déjà « intégrée » à l'Union européenne.

L'insertion régionale, par contre, devient le concept fort, sur lequel tout le monde s'accorde désormais pour considérer qu'il est nécessaire de le décliner, par une stratégie, des actions concrètes qu'il nous faut identifier.

Que faire avec nos partenaires de la zone qui relèverait des enjeux de co-développement (sécurité alimentaire, gestion des flux, autonomie énergétique, etc.) et puissent générer un « retour sur investissement » ? Peut-on envisager des approvisionnements mutualisés ?

Partager des savoir-faire ? Prospector des marchés autres que ceux de la zone COI en double voire triple partenariat ? Investir et/ou exporter ?

Sur ce point, des axes prioritaires ont été identifiés ; il reste à identifier des projets opérationnels significatifs pour amorcer la pompe et montrer que cela peut marcher.

Difficultés des entreprises déjà sur le marché export : Certains intervenants ont fait état de difficultés qu'ils rencontrent sur le domaine export et ils souhaitent avoir des réponses aux

problèmes qui se posent à eux. Au plan local, a été mise en place une cellule traitant des problèmes rencontrés par les entreprises sur le marché intérieur. Ne serait-il pas possible qu'une section de cette cellule soit organisée afin de répondre rapidement et plus concrètement aux problèmes rencontrés par les entreprises qui sont déjà sur ce créneau de l'export. L'exemplarité de leur réussite est un élément moteur et incitatif pour celles qui ont des réticences ou des a priori.

Innovation, anticipation et UE 2020 : Tout le monde s'accorde à dire que les entreprises et les pays innovants sont ceux qui s'en sortent le mieux dans la compétition mondiale. J'ajoute que l'Europe négocie la grande majorité des accords internationaux, accords de coopération ou accords commerciaux, avec des pays situés dans la bande intertropicale, qui partagent donc, hormis la dimension insulaire, certaines caractéristiques avec la Réunion (enjeux de développement, nécessaire adaptation des standards internationaux, particulièrement dans le domaine agro-alimentaire et dans le domaine de la construction)...

La Réunion dispose d'expertises en la matière ; elle a de surcroît fait l'exercice d'avoir une Stratégie Régionale d'Innovation. Nous pourrions partager cette stratégie et ces expertises avec nos voisins, même avec des partenaires plus lointains, dans le cadre d'une coopération et dans l'objectif d'aller en commun sur les marchés extérieurs à la zone COI.

La première marche à franchir pourrait être celle d'une conférence régionale de l'innovation regroupant les pays intéressés. D'ailleurs, permettez à l'ancien président du Comité Régional d'Innovation que je suis et qui ais eu l'honneur d'élaborer avec d'autres la Stratégie Régionale d'Innovation de la Réunion, de rappeler que lors de la première conférence régionale (au sens Réunionnais du terme), Monsieur le Préfet de Région avait lui-même souhaité l'organisation d'une telle manifestation regroupant les pays de la COI...

Mutualisation : Peut-on jouer seul dans la compétition mondiale, compte tenu des évolutions actuelles et futures ? La réponse est non. Nous avons un atout important : celui d'être une RUP, mais nous en avons un deuxième que nous devons savoir utiliser, celui d'appartenir à une zone en devenir. Si leurs forces se mettaient en synergie, nos entreprises pourraient aller vers des marchés extérieurs avec des retombées positives pour chacune de leur île respective. Il y a donc encore plus nécessité de mieux préciser les domaines où cela est possible. La conjonction FED/FEDER nous offre une opportunité, à la condition de surmonter les réticences réciproques et de se mettre au travail rapidement. Pour ce faire, Monsieur le Secrétaire général de la COI, la relance du groupe de travail sur la création de l'Espace Économique et Commercial dans la zone, issu du Conseil des ministres de la COI est urgente.

Norme : Il a été beaucoup question de normes au cours de ces derniers jours. Mais à écouter les uns et les autres, cela ressemble plus à une auberge espagnole où chacun met le sens et le contenu qui est le sien. Comme je l'ai indiqué, cet enjeu ne concerne pas seulement la Réunion et les pays de la zone, mais tous les pays du Sud qui veulent développer leurs échanges avec l'Europe et les pays de l'hémisphère Nord. Il est donc, là aussi, urgent que les partenaires institutionnels, économiques et sociaux de la Réunion se retrouvent dans un groupe de travail afin d'y voir plus clair, d'harmoniser les positions et de faire des propositions.

La tropicalisation des normes est une chose, mais il vaut mieux définir ce concept vis-à-vis de Paris et Bruxelles afin de le porter ensuite vers l'extérieur.

La période nous est favorable. En effet, une mission vient d'être confiée à Mme Claude REVEL sur l'influence française en matière de normes, en particulier sur la partie liée aux enjeux des normes dans les accords de libre échange.

Réseau et réseautage : Le développement des territoires passe aussi par un réseau interne et externe performant. Beaucoup de choses existent et se font et cela a été dit au cours de ces derniers jours. Le CESER y apportera sa pierre. Nous faisons partie, de manière formelle ou informelle, du vaste réseau de l'AICESIS. Il existe aujourd'hui des Conseils économiques et sociaux dans les territoires environnants. Des demandes de travail en commun ont été formulées. Nous avons donc pris la décision d'un travail en commun, qui débutera par une première rencontre commune d'échanges et de perspectives dans les mois à venir.

L'expérience de l'ADIR en matière de développement des partenariats entre les opérateurs de la zone est à souligner. Elle doit non seulement être encouragée, mais aussi soutenue.

Le réseau est aussi à renforcer à notre niveau : pour gagner en cohérence et en efficacité, un dialogue plus régulier entre les partenaires locaux, privés et publics, mais également avec les ministères français concernés (particulièrement Bercy et le Quai d'Orsay) et la Commission, nous permettra de mieux appréhender les enjeux, de mieux positionner la Réunion, et de mieux valoriser les politiques publiques nationales et communautaires dans la zone.

Mayotte et TAAF : Comment ne pas prendre en considération les évolutions de Mayotte. Le CESER milite depuis longtemps pour que les méfiances du passé soient dépassées : il en va de notre intérêt commun. Un véritable partenariat doit s'engager, sans a priori.

Comment ne pas répondre à la demande du Préfet d'une meilleure coordination avec les collectivités françaises mais aussi avec les pays de la zone.

D'ailleurs, lors de l'élaboration du livre bleu, le CESER avait déjà proposé qu'un chapitre particulier sur la coopération régionale y soit inclus.

TPE et regroupement d'entreprises : L'un des obstacles pour nos entreprises à l'export ou au développement de joint ventures vient de leur taille. Il y a donc urgence, si véritablement nous estimons qu'un nouveau souffle, ou un souffle nouveau, soit donné, que des propositions soient faites par les représentants du monde économique sur des possibilités de travail en réseau, de mutualisation, afin d'avoir la taille critique pour aller vers l'extérieur et si je puis m'exprimer ainsi vers l'extérieur de l'extérieur. Il est bien de parler de clusters, il faut maintenant passer aux actes concrets.

Je terminerai par un terme que nous affectionnons beaucoup au CESER, celui de :

Gouvernance que nous associons aussi à celui d'évaluation des politiques publiques

La gouvernance peut se voir selon plusieurs cercles non exclusifs l'un de l'autre. Pour en citer quelques-uns :

Le premier celui de la Réunion. Le CESER, à l'écoute des différentes parties prenantes, a fait dans une de ses notes, des propositions sur ce thème. Nous n'y reviendrons pas. Mais nous devons avoir un approfondissement et une accélération de notre gouvernance en matière de coopération.

Dans le cadre des assises du développement et de la solidarité internationale, nous avons peut-être là aussi à faire valoir nos propositions.

Le second celui de la France de l'océan Indien. Il y a nécessité d'avoir une réflexion urgente sur les collaborations entre les différentes entités existantes afin d'avoir une stratégie coordonnée en

matière de coopération régionale. C'est l'un des aspects de la dimension « réseau » que j'évoquais précédemment.

Sur ces deux cercles, l'exemple cité par l'AFD concernant l'Alsace devrait nous interpeller. Enfin, il y a nécessité d'avoir très rapidement, comme cela se fait pour les P.O., un schéma régional intégré de développement de la coopération.

Le troisième, celui des pays de la zone. À ce niveau, la gouvernance doit être plus forte, et les forces institutionnelles, économiques et sociales de la Réunion – et de la zone – doivent être mieux associées, en amont, aux orientations.

Le livre blanc de l'Union européenne sur le thème de la gouvernance peut être une référence.

Voilà, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, quelques pistes de réflexions, quelques propositions. Vous l'aurez compris, je suis un adepte fervent de la coopération. Je crois sincèrement que dans ce monde en perpétuelle évolution, et ce de plus en plus rapidement, ceux qui restent isolés ne pourront se défendre et participer activement à la croissance des territoires.

Vous connaissez tous cette image concernant le brin de paille qui restant seul se brise, mais associé à d'autres devient plus fort et résiste aux agressions extérieures.

C'est avec cette image en tête que nous devons travailler dans le sens d'une politique coordonnée avec les pays de notre zone pour aller ensemble vers l'extérieur de notre zone, dans le respect des uns et des autres, de nos statuts respectifs, de nos économies et de nos entreprises. En accomplissant ceci nous travaillerons pour le bien de nos populations actuelles et futures. Cela peut être utopique mais j'y crois.